





Priorité 3

Promouvoir la cohésion sociale et l'équilibre territorial et démographique du SUDOE à travers l'innovation sociale, la valorisation du patrimoine et les services

Objectif spécifique 4.6 : Renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale

Besoins territoriaux

La zone SUDOE est reconnue pour la richesse extraordinaire de son patrimoine culturel et naturel, et ses nombreux sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. En outre, le secteur du tourisme est très présent sur la majeure partie de son territoire. Bien qu'il soit beaucoup plus dynamique et se soit développé de manière plus intensive sur les zones côtières, le tourisme intérieur a gagné en importance au cours des dernières décennies et a suscité un intérêt considérable pendant la crise sanitaire mondiale déclenchée par la COVID-19.

Dans ce contexte, la mise en synergie de la valorisation du patrimoine, du développement culturel et de l'activité touristique constitue un levier de développement local permettant d'augmenter les opportunités d'emploi, d'améliorer la qualité de vie et l'accès aux services.

En ce sens, la valorisation du patrimoine culturel et de la ruralité (y compris la conservation ou la valorisation des connaissances et des métiers traditionnels et artisanaux ou semi-industriels) constitue une opportunité pour le développement de systèmes productifs durables et la croissance économique des zones rurales.

Avec cet objectif spécifique, le SUDOE souhaite travailler à la mise en commun de solutions permettant notamment d'agir sur la valorisation du patrimoine naturel et culturel comme ressource pour un tourisme durable dans les zones éloignées des principaux centres d'activité économique.



Objectifs

Les actions de coopération proposées dans le cadre de cet OS devront contribuer à la réalisation des objectifs suivants :

- Favoriser la dynamisation du secteur touristique et la transition vers un tourisme rural plus durable dans la zone SUDOE.
- Soutenir la revitalisation des zones rurales du SUDOE et accroître leur attractivité par le développement de leur potentiel endogène et la valorisation de leur patrimoine culturel.

Types d'actions (liste non exhaustive)

- Encourager la transition vers un tourisme durable dans les zones rurales : identification, test et mise en œuvre de solutions innovantes.
- Valoriser ou exploiter des biens culturels et patrimoniaux dans les zones rurales du SUDOE pour favoriser le développement économique et l'installation des populations : identification, test et mise en œuvre de solutions innovantes.

Les types d'actions ont été évalués comme compatibles avec le principe DNSH puisqu'ils ne devraient pas causer d'impact négatif significatif sur l'environnement en raison de leur nature. En revanche, il n'est pas exclu que, dans certains cas, les actions pilotes ou actions démonstratives sur le terrain, même si elles ne sont pas de grande envergure, puissent causer des impacts environnementaux significatifs. Ainsi, dans ces cas, les projets en question devraient démontrer leur conformité avec le principe du DNSH dans le formulaire de candidature. Dans ce cas, cette conformité sera évaluée au cours du processus de sélection, confirmée avant la signature de l'accord d'octroi FEDER et suivie pendant la mise en œuvre du projet grâce à un mécanisme de suivi spécifique.

Résultats attendus

- Contribuer au renforcement du tourisme rural comme levier du développement économique et social durable de la zone SUDOE.
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie dans les zones rurales de la zone SUDOE.

Pour atteindre ces résultats, il sera nécessaire :

- Que tous les projets développent et mettent en œuvre des solutions sur le terrain par le biais d'initiatives concrètes telles que des actions pilotes ou des actions démonstratives
- Que les projets associent tous les acteurs qui composent la chaîne de valeur (énumérés ci-dessous) afin que les résultats soient atteints et puissent contribuer au changement effectif des politiques publiques sur ces questions.



Acteurs clés de la chaîne de valeur :

- Autorités publiques compétentes, ou les agences ou organismes délégués. Ces acteurs ont un rôle clé à jouer pour mettre en œuvre des politiques à l'échelle pertinente et pour favoriser le développement de nouvelles réglementations ou leur mise en cohérence au niveau transnational.
- Entités du secteur culturel, organisations associatives et non gouvernementales qui veillent à la conservation du patrimoine culturel et à la promotion du tourisme local.
- Petites et moyennes entreprises ayant un potentiel d'innovation en matière de gestion du patrimoine naturel et culturel et de tourisme rural et/ou impliquées dans la conservation du patrimoine.
- Entités du système scientifique et du développement technologique qui représentent un appui fondamental pour approfondir la connaissance et la coopération entre les pairs.

Les textes des appels à projets pourront définir plus en détail les acteurs clés ciblés et leur degré d'implication attendus dans les candidatures soumises à cet OS.

Les projets devront se concentrer sur les activités qui sont prioritaires pour la zone SUDOE et qui ne sont pas couvertes par les programmes de coopération transnationale des bassins maritimes (Euro-MED et Atlantique). Ainsi, les projets portant sur la gestion du patrimoine naturel et culturel et le tourisme exclusivement lié aux activités côtières ne seront pas éligibles dans le SUDOE.